

# LA JURISPRUDENCE SÉNÉGALAISE

## EN MATIÈRE IMMOBILIÈRE

Une maîtrise du droit immobilier serait utopique sans la connaissance de l'état de la jurisprudence. Serviteur de la loi, le juge en dirige l'application. Mais, quelle que soit la force de l'impérialisme du magistrat qui aurait suffi pour conférer autorité à sa décision, sa véritable légitimité ne pourrait être que renforcée avec le concours des universitaires.

Ce livre présente et discute les arrêts de la Cour suprême du Sénégal pour une sécurité juridique dans le domaine des transactions immobilières

**Cheikh Abdou Wakhab Ndiaye** est agrégé des facultés de Droit, enseignant-chercheur à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Il a soutenu une thèse de doctorat portant sur « le développement du crédit-bail au Sénégal ». Intéressé particulièrement par le droit des affaires et le droit des contrats, il est l'auteur de : Droit sénégalais des contrats immobiliers (L'Harmattan, 2017), Le transfert électronique de fonds (L'Harmattan, 2018) et Droit des entreprises individuelles (L'Harmattan, 2018), Droit des sociétés de capitaux (L'Harmattan, 2019).

ISBN : 978-2-343-19865-1  
24 €



LA JURISPRUDENCE SÉNÉGALAISE EN MATIÈRE IMMOBILIÈRE

Cheikh Abdou Wakhab Ndiaye

Cheikh Abdou Wakhab Ndiaye

# LA JURISPRUDENCE SÉNÉGALAISE

## EN MATIÈRE IMMOBILIÈRE

Préface de Mamadou Diakhaté

